

Conditions de vente Grand Public

Les conditions générales de vente et les conditions particulières forment un ensemble qui fait partie intégrante du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente. La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes conditions de vente et l'acceptation complète et sans réserve de leurs dispositions.

1 - Conditions générales de vente (CGV)

1-1 – Application

Les présentes CGV s'appliquent aux opérations de ventes conclues par la Centrale de Réservations Logis avec des clients particuliers.

1-2 - Capacité

Tout client de la Centrale de Réservations Logis International Services reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle.

1-3 – Prix

Les prix sont indiqués en Euros. La TVA est toujours comprise. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies par l'hôtelier lors du séjour et, le cas échéant, la taxe de séjour. Les prix mentionnés sur le site sont susceptibles de modification sans préavis et seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.

1-4 - Modalités de paiement

Le règlement de l'ensemble des prestations se fait, lors du séjour, directement auprès de l'hôtelier. Règlement accepté : Chèque, espèces, Mastercard, Visa, American express, chèques vacances, ticket restaurant.

1-5 – Force majeure

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat.

Il en est notamment ainsi en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du voyage, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

1-6 – Réclamations

Toute réclamation doit être formulée auprès de l'hôtelier, dans un délai de 30 jours à compter de la date de séjour.

1-7 – Droit applicable

Tout différend, toute réclamation ou tout litige relatifs aux modalités de réservation d'un séjour ou d'une chambre d'hôtel sont soumis au droit français.

2 -Conditions particulières

A défaut de conditions de réservation et d'annulation spécifiques à certains établissements (communiquées au client lors de la réservation), les conditions particulières suivantes sont appliquées.

2-1 – Conditions de réservation

Afin de garantir sa réservation, il est demandé au client de communiquer son numéro de carte bancaire, la transmission se faisant par mode sécurisé.

La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation adressée au client par la centrale de réservations.

L'intégralité du paiement du séjour s'effectue directement auprès de l'hôtelier.

Certains établissements demandent le versement d'arrhes afin de garantir la réservation.

Ces arrhes sont à verser dans un délai communiqué lors de la demande de réservation.

Les arrhes seront directement versées à l'hôtelier.

Deux modes de versement des arrhes sont possibles :

- soit par chèque à l'ordre de l'hôtel et adressé directement à l'hôtel
- soit par carte bancaire.

Dans ce cas, la réservation ne devient ferme et définitive qu'à réception des arrhes par l'hôtelier, dans les délais impartis.

Le paiement du solde du séjour s'effectuera sur place auprès de l'hôtelier.

Il est demandé au client de prévoir une arrivée à l'hôtel avant 18h00 et de prévenir l'hôtelier en cas d'arrivée tardive.

2-2 – Modification d'une réservation

Toute demande de modification d'une réservation doit être formulée auprès de l'hôtelier au 02.97.51.00.85 ou par mail : lechevalblanc2@wanadoo.fr.

La modification de réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation par l'hôtelier.

Les demandes de modifications peuvent entraîner, le cas échéant, l'application des conditions d'annulation.

En cas de force majeure ou en raison de circonstances exceptionnelles, l'hôtel se réserve le droit d'héberger les clients dans un hôtel proche de catégorie équivalente, sans aucune modification tarifaire.

2-3 – Conditions d'annulation

En cas de garantie par carte bancaire, le délai d'annulation sans frais est de 1 jours avant la date d'arrivée (24 heures).

- En cas de garantie par arrhes, quel que soit le délai d'annulation, les arrhes ne sont pas remboursables.

La date de réception de la demande d'annulation (par mail, courrier, téléphone, télécopie) sera la date retenue pour l'annulation.

- En cas de non-présentation du client à l'hôtel et en l'absence d'annulation, le montant total de la réservation sera prélevé.